

Payants ou non ?

Agglomération. Jeudi soir au cours de ses débats, le Conseil communautaire a abordé une nouvelle fois la question de la gratuité ou non des transports publics sur le territoire. Partisans et opposants ont fait valoir leurs arguments.

Sujet d'actualité s'il en est avec le mouvement des gilets jaunes, le thème de la transition énergétique s'est invité aux débats du Conseil communautaire de la Codah (Communauté de l'agglomération havraise), jeudi soir au Carré des Docks. Les partisans de la gratuité des transports publics se sont ainsi exprimés à l'occasion d'une délibération portant sur le rapport annuel 2017 de la Compagnie de Transports de la Porte Océane (CTPO), déléguataire de service public pour la gestion du réseau de transports urbains. **Daniel Fidelin**, vice-président à la Codah chargé des transports, a rappelé à cette occasion que 2017, année des 500 ans du Havre, avait été caractérisée par une forte hausse de fréquentation des transports en commun (+6,24 %). Pour le vice-président de la Codah et maire de Gonfreville-l'Orcher, **Alban Bruneau**, la question des transports n'est pas « *uniquement une question de mobilité sur le territoire. C'est aussi une mesure de justice sociale. Le transport ne doit pas être un facteur d'exclusion. Nous devons en faire un outil de mixité sociale...* » L'élu a rappelé qu'une ville comme Dunkerque avait opté pour la gratuité de ses transports en commun. « *C'est une réussite totale, puisque la ville enregistre une hausse de la fréquentation de*

40 %... » Alban Bruneau estime également que la place de la voiture en ville devrait être diminuée. « *C'est également une question de santé publique... La pollution en France, c'est 48 000 décès par an.* »

Le conseiller communautaire et député PCF **Jean-Paul Lecoq** rappelle quant à lui que les gilets jaunes, parmi leurs revendications, dénoncent le poids des taxes. « *La gratuité des transports publics est dans l'air du temps. Des villes comme Châteauroux ont franchi le pas. Nous vous invitons à porter ce débat. La gratuité a des vertus écologiques, économiques et sociales...* » estime-t-il.

Le coût de la gratuité

« *Plutôt que de faire de l'écologie punitive, le gouvernement ferait mieux de faire de l'écologie incitative...* » lance quant à elle la conseillère communautaire communiste **Nathalie Nail**. **Alexis Deck**, conseiller communautaire EELV, ne se dit pas hostile à la gratuité, mais estime que les réseaux de bus sont saturés et qu'il faut là encore réduire la place de la voiture en ville grâce à un parking de délestage qui pourrait être à la Brèque. Les opposants à la gratuité ont eux aussi fait entendre leurs arguments. **Jean-Louis Rousselin**, vice-président, rappelle que des villes comme Bologne en Italie ou encore Shef-



Le tramway a notamment enregistré une hausse de fréquentation en 2017 (photo Axelle François)

field en Angleterre ont fait machine arrière. « *C'est désormais un sujet récurrent. Dunkerque n'a pas à payer 440 millions d'amortissements pour un tramway car il n'en a pas... Si nous passons à la gratuité, c'est 14,5 millions d'euros qui manqueraient dans les caisses, et même jusqu'à 18 millions car il faudrait acquérir de nouveaux moyens de transport...* » argumente Daniel Fidelin. **Luc Lemonnier**, le président de la Codah, admet que la collectivité peut « *encore améliorer les tarifs sociaux* ». Mais il ajoute que la gratuité nécessiterait inévitablement de nouvelles sources de financement. Il cite également le cas de Niort qui a opté pour la gratuité, mais dont le service aux usagers s'est parallèlement dégradé, selon lui.

F. H.

Mission locale et centrale EDF

Jeudi soir, le conseiller communautaire Jérôme Dubost a déposé un vœu concernant une expérimentation de fusion entre les Missions locales et Pôle Emploi en France. Christine Morel, vice-présidente, a rappelé que ni la Mission locale Le Havre Estuaire Littoral ni Pôle Emploi ne s'étaient inscrits dans cette initiative au niveau local. Le vice-président Daniel Fidelin a rappelé que la sénatrice et présidente de la Mission locale Agnès Canayer a exprimé à plusieurs reprises son opposition à cette démarche au niveau national. « *Je n'aurais pas eu de problème à voter pour ce vœu si la Mission locale du Havre avait*

été impactée, mais ce n'est pas le cas », a estimé Luc Lemonnier. Le texte a été rejeté. Autre vœu débattu : la conseillère communautaire Nathalie Nail a souhaité aborder le devenir de la centrale EDF du Havre menacée de fermeture. Pour l'élu, des solutions techniques existent pour reconverter l'outil industriel. Le texte demandait aussi la tenue d'une grande conférence d'envergure nationale au Havre sur ce thème. Luc Lemonnier ne s'est pas dit opposé au vœu. Il a juste souhaité y faire figurer une phrase rappelant l'ambition du territoire en matière de transition énergétique. Le vœu a été adopté.

Acuitis
audition

**L'AIDE
AUDITIVE**
DE DERNIÈRE TECHNOLOGIE
DÈS **450€**

MAISON ACUITIS

C.CIAL DOCKS VAUBAN - 76600 LE HAVRE

TEL 02 35 25 07 35

FAITS DIVERS / JUSTICE

LE HAVRE

Il menace de « cramer » ses agents de tutelle

Jugé en comparution immédiate, un homme de 21 ans sous curatelle renforcée a écopé d'un an de prison avec sursis pour avoir menacé des membres de l'association tutélaire des majeurs protégés (ATMP) dont il dépend au Havre. Mais aussi pour avoir outragé le juge des tutelles. Les faits se sont déroulés du 18 octobre au 16 novembre dernier. Il réclamait de l'argent à l'ATMP et la levée de sa mesure de curatelle. Avec une mention à son casier et en récidive légale, ce jeune au passé difficile a notamment promis à plusieurs reprises de « *cramer* » des agents de l'ATMP. « *Toutes les victimes ont dit qu'elles avaient peur que vous mettiez le feu* », rapporte le juge. Surtout qu'il doit être jugé

en mai pour avoir incendié un autre établissement de tutelles en juillet. Il lui arrivait aussi d'appeler l'ATMP dix à quinze fois par jour.

Un appartement en feu : un chien décède

Hier, vers 17 h 40, un barbecue électrique laissé allumé par son propriétaire a provoqué un incendie dans un appartement situé au rez-de-chaussée d'un immeuble dans la Cité des Douanes, rue Casimir-De-lavigne au Havre. L'occupant était sorti de chez lui quand le feu a pris. Un chien qui était resté dans le logement a été retrouvé mort par les pompiers. Selon nos informations, treize personnes ont été évacuées de l'immeuble concerné. L'occupant sinistré devrait être relogé. Le feu a été circonscrit à la cuisine, mais les pièces restantes ont été impactées par les fumées et la suie.